

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire	12
Abonnement à l'Album littéraire et musical	12
Aux deux publications réunies	24
Tout Instituteur s'abonnant et payant l'année entière, reçoit en outre un exemplaire	
PRIX DES ANNONCES.	
Six lignes et au-dessous, première insertion	25 c.
Dix lignes et au-dessous, deuxième insertion	15 c.
Plus de dix lignes, troisième insertion	10 c.
Au-dessus de dix lignes, quatrième insertion	7 c.
Toute insertion subséquente, le quart du prix.	

Feuilleton de la Revue Canadienne.

LES MÉTAMORPHOSES DE LA FEMME

LA CONQUÊTE D'UNE MANSARDE.

IV. (Suite.)

La comtesse, toute palpitante, était retombée sur le siège qu'elle venait de quitter. Peu faite de pareilles émotions, elle semblait être près de s'évanouir. En la voyant ainsi frissonnante, décolorée, Timothée s'alarme; il n'a chez lui ni sels ni flacons. Que faire? Sans doute Lucie a besoin d'être délacée, mais respectueux devant elle, comme il ne l'a jamais été devant nulle autre, il n'ose se charger d'un semblable office. Il va, il vient, il s'arrête, il perd la tête. Enfin il se décide à aller chercher du secours chez les voisins, mais elle le retient d'un geste. Alors il se rapproche d'elle, et, se souvenant du remède populaire, se dispose à lui frapper dans la main; mais cette main, si douce, si blanche, si fine, si délicate, si fraîche, si douce, si fraîche, si douce, il craint de la meurtrir par le rude contact de la sienne. Réduit à l'impuissance, il contemple avec anxiété ce pâle visage, en poussant des soupirs effrayants. Lucie soulève sa paupière, et de nouveau leurs regards se rencontrent, mais directement cette fois, et non réfléchis par une glace. Elle lui voit les yeux mouillés de larmes. Tout à coup il songe qu'il a en possession le remède souverain en pareil cas, le vinaigre; il court à une armoire, l'ouvre, en tire une bouteille prend un ling, le premier venu, dans le panier de Lucie; il retourne à sa malade, s'agenouille près d'elle et lui imbibe le front, les tempes, les nares.

— Mais c'est de l'huile, murmure Lucie. C'est bien de l'huile! reprend-elle en secouant la tête et en revenant tout à fait au sentiment de la vie.

Et son évanouissement se termine par un soupir, auquel Timothée lui-même finit par s'associer.

La connaissance était faite, et faite gaîment. Lucie ne craignait plus autant de prolonger la tête-à-tête. Le jeune sculpteur s'était montré vis-à-vis d'elle respectueux et réservé; d'ailleurs il lui fallait bien le temps de se remettre tout à fait; puis elle conservait l'espoir d'arriver ce jour même à la révélation du grand mystère.

— Au moment de reprendre la conversation interrompue par l'arrivée de Julie Moncaud, sa pensée s'arrête sur celle-ci : — Pourquoi donc n'avez-vous pas été au bal où vous deviez retrouver cette Julie? dit-elle; vous vous seriez expliqué tous deux, comme c'était votre intention, et cela m'eût épargné une scène qui m'a fait grand-peur, je vous assure.

— Si je n'y ai pas été, c'est de votre faute, mademoiselle, répondit Timothée en lui jetant de côté un regard d'amarour.

— Comment? — Sans doute. Je vous avais vue, j'ai pensé à vous, et cela m'a suffi pour ma soirée. Ah! c'est que, vous ne savez pas, moi, quand je me trouve seul, je suis songeur, rêveur, rêve-cieux si vous voulez; l'amour m'entre d'abord par la tête.

La noble comtesse se mordit les lèvres, très désappointée du nouveau tour que prenait la conversation.

Malgré la modestie de son origine et son peu d'ambition, elle avait eu le temps de se façonner et de s'habiller aux mœurs élégantes, et se souciait peu de cette passion roturière qui, à l'improvise, menaçait de s'allumer pour elle à un quatrième étage.

— Ah! si je pouvais vous dire, poursuivit l'artiste, qu'elles idées vous avez le don de faire naître en moi! Jusqu'à présent, voyez-vous que dans un monde impossible. Celles que j'ai aimées, je les voyais, mais elles ne me voyaient pas; je leur parlais, mais sans espérer une réponse. Cela vous semble bizarre, inexplicable, n'est-ce pas vrai? Eh bien, il en est ainsi. Au lieu que vous voyez, je puis vous approcher du moins, votre regard peut répondre au mien, et votre parole à la mienne, et cependant vous ne rappelez...

— Monsieur Timothée, interrompit Lucie en se levant, restons-en là, je vous prie; vous finiriez par me faire aussi peur que votre Julie Moncaud! Et si vous tenez à m'être agréable, ne me parlez plus sur ce ton, et cessez de me regarder ainsi.

Timothée baissa la tête, puis après un moment de réflexion, changeant tout à coup de contenance et de langage.

— A la bonne heure, mademoiselle Lucie; il en sera fait selon vos ordres. Ce n'était pas une déclaration que je vous adressais. Vous m'avez mal compris. Parlez-moi, je ne me suis pas expliqué clairement. Au fait, il n'est rien de si facile de dire à une jolie fille que ce qu'on aime en elle, ce n'est pas elle.

— Comment! ça n'est pas moi!

— C'est convenu, restons-en là, puisque ça vous fâche. Ce serait avoir trop de guignon

que de perdre le même jour mes deux blanchisseuses! Ainsi vous reviendrez?

— Pourquoi pas?

— D'ailleurs, vous emportez mon linge, vous serez bien forcée de me le rapporter. Mais, à propos, où donc demeurez-vous? Vous ne m'avez pas donné votre adresse.

— Ne vous ai-je pas dit que j'étais votre voisine?

— Oui, mais êtes-vous ma voisine de quartier ou de rue?

— Et si je logeais dans la même maison?

— Vraiment!

— Dans le même escalier?

— Pas possible!

— Au même étage?

— Allons donc!... s'écria-t-elle en élevant la voix, que le logement de cette pauvre mère le Dentu qui était vacant, et dont elle a été chassée par ce brigand de Bècher, au parce qu'elle ne pouvait plus le payer... à ce point qu'il a fait vendre ses meubles!... En effet, hier j'ai entendu qu'on emmenait... et c'était pour vous?

— Oui, répondit Lucie en souriant.

Mais le jeune homme ne souriait pas, lui; sa figure s'était tout à coup contractée et assombrie.

— Ah! si c'est vous qui êtes celle-là, mademoiselle, reprit-il avec un geste de répulsion, ça ne vous va pas de faire la prude! C'est donc pour vous que ce gros monsieur chauve (il parlait de moi...) a loué le local de M. le Dentu? C'est donc pour vous qu'il voulait me faire rompre mon bail, afin d'établir une communication entre les deux logements? Je comprends maintenant pourquoi vous étiez si désireuse de vous réinstaller ici! Oui, c'est clair, il serait entré d'un côté, vous de l'autre; on n'y aurait rien vu, et grâce à la porte de communication... si... Ah! tenez, tenez, vous avez tout de mépriser Julie Moncaud; elle vaut mieux que vous! elle y met plus de franchise du moins, et elle saurait respecter sans doute le logement qu'aurait habité sa mère défunte!

Sous cette apostrophe foudroyante, inattendue, Lucie se trouble, et c'est à peine si d'une voix inarticulée elle peut répondre pour repousser les suppositions offensantes, mais néanmoins vraisemblables, de Timothée.

Toute confuse, elle gâche la porte sans qu'il cherche à la tenir; mais à peine sur le seuil, retenant aussitôt, la terreur peinte sur le visage.

— Quelqu'un! s'écrie-t-elle; quelqu'un!... Elle fait un mouvement pour fermer la porte et mettre le verrou; mais s'enfermer avec l'ouvrier sculpteur, dans la circonstance présente et d'après l'opinion qu'il vient de manifester sur elle, c'est achever de se compromettre.

— Cachez-moi!... reprend Lucie toute hâletante; plus tard, je vous dirai... Mais renvoyez-le, renvoyez-le!

Avant que Timothée, stupéfait de ce retour imprévu, se soit mis en devoir de la sauvegarder, selon son désir, Lucie, qui connaît les étres du logis, s'est déjà réfugiée dans un grand cabinet noir pratiqué dans cette chambre comme dans l'autre, sous la pente du toit.

Elle vient à peine de tirer à elle la petite porte vitrée lorsque l'autre porte, celle du corridor, s'ouvrant tout à coup, donne passage au bel Albert de la Londe.

— C'est encore moi! dit celui-ci, en se contentant de saluer de la main le maître de céans.

— Et qui vous amène de nouveau? lui demande Timothée d'un ton bref. Puis il murmure à part : — Elle connaît donc aussi celui-là!

— Pardieu si je vous dérange, reprend Albert avec une feinte courtoisie; mais je suis envoyé vers vous par une belle dame un peu coquette, un peu fantasque, qui ne sait pas trop ce qu'elle veut. Si vous me renvoyez, jeune homme, c'est que je suis forcé, momentanément, d'obéir à son caprice. Puis-je vous parler?... êtes-vous seul?

Et il désigne du doigt le panier laissé par Lucie.

— C'est le panier de ma blanchisseuse; elle doit venir le chercher, répond Timothée; mais si vous voulez passer dans l'autre pièce, elle pourra, sans nous déranger, entrer et sortir.

Il appuya fortement sur ce dernier mot en élevant la voix.

Lucie profita de l'avis, remercia tout bas celui qui vient de le lui donner; elle sort de sa cachette, tandis que les deux jeunes gens passent dans l'autre pièce, et elle regagne vivement l'hôtel de Mauduit, où elle arrive tout effarée, ayant grand-peine à se remettre de ces multiples émotions éprouvées par elle durant cette terrible matinée.

Comme j'étais au courant de l'affaire en qualité de confident, désirant connaître le résultat de l'entreprise, je ne manquai pas de me trouver chez elle à l'heure convenable.

— Savez-vous que vous m'avez compromise et qu'on voit tout mon amour?

— Qui? moi! répondis-je d'un air stupéfait, accompagné cependant d'un mouvement d'incrédulité. Expliquez-moi de grâce...

— Le temps me manque en ce moment; mais vous dinez avec moi, au dessert je vous conterai tout.

Et elle me donna une nouvelle commission, dont je m'acquittai avec ma ponctualité ordinaire.

A l'heure du dîner, je fus exact. J'avais parfaitement réussi dans la négociation dont elle m'avait chargé. Je n'avais eu qu'à mettre à exécution les intentions généreuses et bienfaisantes de ma charmante comtesse. J'étais content d'elle et de moi; elle m'honorait exclusivement de sa confiance, j'étais de plus en plus dans son intimité. Du futur, on n'entendait plus parler depuis quelques jours je m'en réjouissais lorsqu'à l'instant de nous mettre à table Josephine annonça M. Albert de la Londe.

En entrant il fit une profonde salutation, et s'adressant à la comtesse.

— Madame, lui dit-il de l'air le plus majestueux, j'espère que demain la mansarde sera libre et à votre disposition.

— Quoi! Albert! s'écria la comtesse en battant des mains, serait-il vrai!

— Je crois pouvoir vous en répondre.

— Et moi qui vous accusais!... Ah! j'ai été injuste... pauvre Albert! Vous avez donc trouvé moyen de le décider enfin! mais comment?

— C'est là mon secret.

— Allons, bon! lui aussi il a son secret. N'importe, soyez le bienvenu, venez qui m'apportez cette grande nouvelle... Tenez votre promesse. beau neveu, je tiendrai la mienne. Une fois la mansarde à moi... à nous... nous y ferons une visite ensemble, et de là chez le notaire! Quant au reste, eh bien, le plus sûr sera le mieux!

Et elle lui tendit gracieusement sa main, qu'il baisa.

Ce jour-là, je l'avoue, je fis un très mauvais dîner.

Tandis que Lucie s'échappait de sa cachette et rentrait à l'hôtel, M. de la Londe et Timothée Bissou, enfermés tous deux dans la chambre à coucher de ce dernier, avait eu la conversation suivante :

— Monsieur, je reviens pour cette même affaire.

— Parbleu! monsieur, je m'en doutais.

— Êtes-vous devenu plus raisonnable?

— Non, monsieur.

— Si je vous offrais une bonne somme d'argent?

— Je ne l'accepterais pas.

— Mais enfin, ça Albert et lui jetant un regard furibond, vous avez résolu de me pousser à bout? Prenez garde!

L'ouvrier soutint le regard du dandy sans s'émouvoir. Celui-ci haussa les épaules avec un geste de dédain, et toujours armé de sa cravache châtelaine, il fit quelques pas dans la chambre en la brandissant comme pour se donner une contenance.

Timothée crut deviner la marche de la pensée secrète de son visiteur au mouvement oscillatoire de la cravache qui s'augmentait progressivement.

— Est-ce là tout ce que vous avez à me dire? lui dit-il; et saisissant un bâton ferré placé près de son lit, il le fit tourner entre ses doigts avec une prestesse et une dextérité merveilleuses.

— Qu'est-ce que cela signifie? dit le gentleman en faisant cesser tout à coup le sifflement de sa cravache et la plaçant sous son bras, mais sans cesser d'avoir la main dessus cependant.

— Cela signifie, dit l'artisan en interrompant la rotation de son bâton, le posant à terre et s'en servant comme de point d'appui, à la manière des lutteurs, cela signifie, monsieur, qu'une première fois vous m'avez menacé de ce petit bijou; je ne vous l'ai point brisé sur la figure par égard pour l'œuvre de l'artiste; aujourd'hui, si pareille fantaisie vous reprend, prenez garde à votre tour!

— Il me menace! s'écria Albert, et, par un mouvement irréfléchi, il brandit de nouveau sa cravache, sans la diriger toutefois vers son adversaire.

Timothée recommença tranquillement son moulinet.

— Et dire qu'on ne peut se battre avec ces gens-là! dit Albert en frappant du pied avec fureur.

— Pourquoi pas? Admettez-vous donc seulement qu'on puisse les battre, ces gens-là?

Vous avez des poings comme moi, et un bâton n'est pas si difficile à trouver. D'ailleurs, c'est la mode aujourd'hui, même parmi les modernes. La canne, la savate et la boxe française sont en honneur; Michel, Lozé et le Boucher marchent de pair avec Bertrand et Gaisier.

Il disait vrai; et le bel Albert lui-même en était la preuve, car il s'était distingué tout à tour dans les salles d'escrime et de pugilat, où il était regardé comme un coryphée du double genre.

— Oh! si j'osais!... murmura-t-il, les dents serrées... mais un de... au bâton... et avec un onvret!

— Pourquoi pas? Il faut-il pas avoir été reçu bachelier en lettres pour faire votre partie? Je suis fier de ne pas être resté plus longtemps au collège.

— Au collège!... répéta Albert en relevant la tête; il a été au collège! et s'adressant au jeune sculpteur avec plus de calme, et même avec une sorte de bienveillance, vous

avez donc reçu quelque éducation? On peut donc se battre avec vous sans trop se faire nuire de soi?

— J'ai fait ma quatrième. Dame! voyez s'il est facile de se battre avec les anciens Cicéronis et les Cornelius Nepos et les Conciones Ciceronis sont suffisants pour donner ou recevoir un coup de bâton.

— Ça bâton! le bâton! reprit Albert avec un mouvement de dégoût. Ah! si seulement vous saviez tenir une épée!

— J'ai six mois de salle.

Ils se rapprochèrent, et, par une concession réciproque, il fut convenu que le lendemain on se rencontrerait au bois de Vincennes. Albert apporterait deux épées de même forme et de même longueur; Timothée, deux bâtons ferrés de même poids et de hauteur égale. On tirerait au sort de quelle arme on ferait l'abord usage; puis, après un temps marqué de première lutte sans résultat décisif, il devait suffire de la réclamation de l'un des deux adversaires pour changer le genre de combat.

X. B. SAINTINE.

(La suite prochainement.)

PROGRAMME ET PROFESSION DE FOI POLITIQUE DE M. DE LAMARTINE.

L'éloquent député de Mâcon vient de publier, dans le *Bien Public*, journal qu'il a fondé dans cette ville, un programme de la politique qu'il entendrait de suivre, suivant lui, pour faire accomplir à la France ses grandes destinées au dedans et au dehors. Ce nouveau manifeste de l'auteur des *Giordins* est écrit avec une élévation de pensées et une magnificence de style qui lui ont valu un immense retentissement. Cependant, deux journaux de Paris se sont abstenus de reproduire cette espèce de catholicisme politique du député de Mâcon; l'un est le *Journal des Débats*, organe de M. Guizot; l'autre, le *Constitutionnel*, organe de M. Thier. Ces deux initiatives politiques se sont rencontrées dans le même silence, dans le même dédain des théories de M. de Lamartine. Le *National* s'applaudit de l'immense chemin qu'a parcouru ce dernier depuis le jour où il chantait en strophes harmonieuses les royautés de droit divin. Vainement, ajoute-t-il, il essaiera de le maintenir dans une sorte de région intermédiaire. Il n'est pas plus permis à un esprit juste de se dérober aux conséquences de la logique, qu'il n'est possible à un corps lancé dans l'espace de désobéir à la loi de gravitation.

« Au commencement d'une nouvelle année politique et à l'ouverture d'une nouvelle rédaction, il est peut-être utile de repasser légèrement la main sur nos principes pour enlever la poussière ou la rouille qui pourrait s'y être attachée, par notre faute, dans l'esprit de ceux qui nous lisent, et pour bien dire qui nous sommes à nos amis et à nos ennemis. Nous l'avons dit mille fois; mais ce siècle à porcelaine dure; ne nous lassons pas de le redire, puisqu'on ne cesse pas de nous le redemander.

« Nous comprenons parfaitement, au reste, qu'on ne nous entende pas du premier mot. Ce temps s'appelle confusion; les opinions sont une mêlée; les partis sont un chaos; la langue des idées nouvelles n'est pas faite encore; rien n'est plus embarrassant qu'une bonne définition à donner de soi-même, en religion, en philosophie, en politique. On le sent, on le sait, on vit et on meurt au beau pour sa cause, mais on ne peut pas la nommer. C'est la difficulté et le travail de ces temps de classer les choses et les hommes. Quand ils seront classés, les uns s'appelleront d'un nom, les autres d'un autre, en rang, on se complera, et la lumière sera faite. En attendant, il y a toujours un peu de ténacité sur les opinions les plus nettes et sur les consciences les plus sincères. Essayons d'y jeter une clarté de plus.

« Tacite disait que, dans les temps de révolution, le plus difficile pour un homme de bien n'était pas plus de faire ou d'voir que de le souffrir. C'est contre la soie qu'il souffrait là. En effet, il ne suffit pas aujourd'hui, comme dans les bons temps où deux idées bien définies luttaient corps à corps pour se disputer la domination du monde, de dire: Je suis royaliste ou républicain, aristocrate ou démocrate, gibelin ou gibelin, bleu ou blanc. Il n'y a pas un seul homme pensant ou il n'y a un peu de tout cela à la fois, et dont la pensée ne soit un composé complexe de toutes les portions de vérités que chacune de ces dénominations de parti rappelle. Le monde a brouillé son catalogue. La vérité politique n'est plus tout d'un mot. Pourquoi? Le voici :

« Nous sommes en politique un sol d'alluvion. Nous succédons à des révolutions, à des réactions, à des essais fugitifs de gouvernement, qui n'ont pas permis à une idée entière de se constituer dans l'esprit des hommes. L'ancien régime, la république, le jacobinisme, le gouvernement militaire et pratorien du consulat, l'empire, la révolution de 1830 ont laissé après eux sur notre sol un fouillis de préjugés, de passions, d'idées, de souvenirs, de regrets, de ressentiments, de systèmes confus et contradictoires, à travers lequel il est prodigieusement difficile de discerner par l'intelligence la vérité politique; au dessus duquel il est plus difficile

encore de s'élever par le caractère pour découvrir l'horizon vrai de l'avenir et pour y marcher droit, tantôt avec le gouvernement, tantôt contre lui, tantôt avec les oppositions, tantôt contre elles, aujourd'hui populaire, demain méconnu et décrié.

« Et cependant, dites-nous d'un mot, vérité, honnêteté de bonne foi, qui nous accusez d'obscurité, où est cette vérité politique? Est-ce la vérité politique que cet ancien régime, trinité de trois tyrannies, l'Église, la noblesse et le clergé, où chacune de ces trois puissances détestait et levait continuellement d'abattre l'autre, mais où toutes se liguaient au besoin pour l'asservissement intellectuel et matériel du peuple?... Est-ce la vérité politique que la démagogie républicaine de 1793 ne propageant ses vérités que le glaive à la main, par la proscription et le par le terreur, et ne réprimant l'anarchie que par l'échafaud?... Est-ce la vérité politique que ce consolat dispersant devant des batailles la souveraineté nationale, traitant la liberté d'un grand peuple comme la sédition de caserne, et donnant à la patrie de l'Assemblée constituante le gouvernement d'un camp?... Est-ce la vérité politique que la Restauration octroyant d'abord une charte, feuille déchirée du beau livre de la révolution de 89, puis treublant devant son propre ouvrage, vaincue par l'esprit de court et par l'esprit d'église, et se précipitant de peur dans l'abîme d'un coup d'état contre le sens commun?... Est-ce la vérité politique, enfin, que le gouvernement de Juillet inaugure comme une royauté de la liberté, charge de créer et de fortifier, par un exercice régulier, les organes encore faibles de la démocratie, d'établir la souveraineté nationale à tous les citoyens, de donner à chacun son rôle, sa voix, son droit dans le gouvernement de la nation et de la volonté de tous; puis, au lieu de cela, restreignant, intimidant, ayant, mutilant de jour en jour davantage ces organes; se substituant partout, lui, et une étroite oligarchie, à l'action de trente-cinq millions d'hommes, osant distinguer dans le peuple un *peuple légal* et une nation apparemment *hors la loi*! et réduisant tout le mécanisme de l'institution démocratique à une bourgeoisie regardant, au lieu d'une démocratie couronnée?

« Non, rien de tout cela n'est la vérité politique. La vérité politique pour nous, ce n'est ni le trône ni la dynastie, ni l'aristocratie, ni le clergé, ni la bourgeoisie, ni la démagogie, ni le parlement; c'est le peuple. C'est la raison, le droit, l'intérêt, la volonté de cent-cinq millions d'hommes sans en exclure, sans en préférer, et sans en privilégier aucun, apportant chacun avec eux leur titre de souveraineté morale signifié au ciel dans leur titre de citoyen, et dont le droit, la capacité et la volonté exprimés et régulés, forment ou doivent former ce qu'on appelle gouvernement. En un mot, nous sommes démocrates comme la nature et comme l'évangile.

La vérité est pour nous la démocratie organisée en société civile et en gouvernement politique. Tout le reste est fiction, sophisme, mensonge, tyrannie. La fiction n'a qu'une apparence, le sophisme n'a qu'une face, le mensonge n'a qu'un temps, la tyrannie n'a qu'une arme qu'on lui brise tôt ou tard dans la main. Les gouvernements vraiment sages ne peuvent porter que sur une vérité complète. Le gouvernement démocratique sera le gouvernement éternel de l'avenir vers lequel nous marchons; telle est notre foi.

« Mais la démocratie ou le gouvernement du droit, de la volonté et de l'intérêt du peuple entier, exclut-il donc selon vous, nous dit-on, la forme unitaire au sommet et toute espèce de souvenir, de concentration ou de décoration, monarchique dans un pays de souveraineté du peuple? En un mot, êtes-vous des factieux d'idées rompant avec les institutions de votre pays, et déclarant haine et guerre au gouvernement de votre temps, au lieu de lui porter force conseil et concours comme à la forme voilée, acceptée ou imposée par la nation dont vous êtes citoyens? Non! nous ne sommes rien moins que des factieux d'idées; nous savons compter avec les hommes; nous savons nous plier aux temps; nous savons compatir aux mœurs; nous savons calculer la force des traditions; nous savons ce que quatorze siècles d'habitudes présentent contre le poids d'une vérité absolue dans l'esprit d'un peuple nous savons qu'on ne rompt pas la langue politique d'un pays en trois jours; nous savons enfin que les transitions sont les arches de point de l'esprit humain pour passer d'un ordre de choses à un autre sur l'aine des révolutions sans y tomber; nous savons de plus que la dénomination et le mécanisme des gouvernements sont indifférents aux sages, pourvu que ces gouvernements accomplissent en réalité l'œuvre qu'ils doivent accomplir; qu'il y a des monarchies libres et des républiques despotiques; que la souveraineté du peuple peut conserver une magistrature héréditaire au dernier degré de sa pyramide de pouvoirs électifs, sans abdiquer pour cela sa nature; qu'il peut laisser le nom de royauté représentative à cette magistrature par une concession de principes envers les habitudes qui rassurent l'âme des timides, sans inquiéter l'esprit des forts.

"J.-J. Rousseau, le prophète de la démocratie moderne; que disait-il lui-même, en s'expliquant comme nous sur ses théories politiques? Il disait: "L'essentiel pour moi, c'est que les lois justes régissent, les fondements de l'Etat sont les mêmes dans tous les formes du gouvernement. Je donne la préférence à celui de mon pays; je ne donne l'exclusion à aucun; au contraire, chacun a sa raison d'être qui peut le rendre préférable à tout autre selon les temps, les lieux, les hommes, les circonstances." Nous pensons comme J.-J. Rousseau. Si la monarchie représentative veut servir la raison humaine, avancer la pensée de Dieu et la liberté, travailler au bonheur du peuple, faire grandir et régner sous son nom la démocratie, nous servirons loyalement et religieusement nous-même la monarchie représentative. Elle a ses dangers, nous les voyons; mais elle a ses avantages; il ne dépend que d'elle de nous en convaincre. En un mot, si nous étions républicains comme philosophes, nous saurions être monarchiques comme citoyens. A continuer.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais: LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSANCES ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'AVOCATS, DE NOTAIRES, ETC. Le tout exécuté avec goût et à des prix réduits.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 30 NOVEMBRE, 1847.

AVIS A NOS ABONNES DES CAMPAGNES.

Nous prions ceux de nos Abonnés des Campagnes qui nous doivent quelque chose pour l'année 1847, de nous le faire parvenir au plutôt. Nous insistons sur des remises régulières; ceux qui ne veulent pas suivre nos conditions ne sont pas nos amis.

GRANDE NOUVELLE Et Grande Jubilation.

RESIGNATION DE L'HON. D. B. PAPINEAU, Le Commissaire des Terres de la Couronne.

Le bruit de la résignation de M. Papineau est échappé ce matin des bureaux publics. Il n'y a plus aucun doute là-dessus. L'hon. monsieur l'aurait lui-même annoncé. Il n'a plus que 3 à 4 jours à demeurer au Bureau des Terres. Que Dieu soit béni! Plus de nos compatriotes dans une administration perdue, incapable et malhonnête comme celle d'aujourd'hui.

C'est l'hon. John A. McDonald, le receveur-général qui succède à M. Papineau. On espère que, Commissaire des Terres, M. McDonald aura plus de chances auprès des électeurs du Haut-Canada.

LA DISSOLUTION.

Il y a un remue-ménage inaccoutumé dans les bureaux du Gouvernement depuis quelque jours, on travaille tard le soir, et; la rumeur dit qu'on prépare les écrits d'élection et que la proclamation sortira d'un jour à l'autre. Nous n'entretenons aucun doute là-dessus, pas plus que sur l'opposition de la majorité des ministres à la dissolution.

Lord Elgin exerce sa prérogative et il fait bien. C'est à nous, réformistes et libéraux à prouver aux polls par notre énergie et nos voix que nous voulons que le gouvernement responsable soit une vérité.

L'ADMINISTRATION ET LA LOI DES ECOLES.

Affaire Papineau.—Nos lecteurs connaissent déjà quelque chose des difficultés soulevées dans la paroisse de St. Martin dans le comté de Terrebonne, par le célèbre éteignoir A. B. Papineau, le neveu du Commissaire des Terres de la Couronne, le cousin de M. Viger, le partisan du ministère actuel, etc. Nous avons dit, il y a quelques jours la conduite séditieuse de ce monsieur contre la loi des écoles. M. Papineau, comme magistrat était doublement coupable. La sainte cause de l'éducation, au lieu de trouver dans l'administration la protection qu'elle en attendait a été sacrifiée par elle aux éteignoirs, ses amis. On n'a pas destitué M. Papineau convaincu, après un procès en forme, de violation d'attentat aux lois! On l'a laissé magistrat; on lui permet d'exercer encore comme tel son influence contre la loi des écoles!

Cette conduite perfide et malhonnête de l'administration a un douloureux et pénible retentissement dans tout le pays. Il est difficile de concevoir autant de basses et sales intrigues employées pour se cramponner au pouvoir. Les ministres ne respectent plus rien. Voyez plutôt la lettre suivante et jugez si les détails déjà

répandus par la presse libérale sont exagérés. M. Stephens respectable cultivateur de St. Martin et magistrat n'a pu voir sans un profond dégoût l'indifférence criminelle des ministres, leur refus de destituer M. Papineau. Il n'a pas voulu siéger avec un homme dégradé, déshonoré comme lui et il a renvoyé sa commission à Son Excellence le gouverneur-général. Mais il ne l'a pas fait sans expliquer les motifs qui l'ont décidé. Cette lettre jette une vive lumière sur toute cette affaire et contient des sentiments d'une honnête indignation. Quand on connaît les faits il est difficile de ne pas partager ces sentiments. La Gazette de Montréal n'a pu s'empêcher d'exprimer ses regrets à propos de ces malheureuses difficultés. Le Herald plus franc s'exprime ainsi là-dessus:

"Nous ne pouvons approuver toute la chaleur que M. Stephens a montrée, cependant son honnête indignation pour le quasi-encouragement d'un homme, qui ayant été chargé d'administrer toutes les lois du pays, est le premier à donner l'exemple de la violation de l'une des plus utiles. Le contraste entre le traitement indulgent envers M. Papineau, infacteur volontaire des lois, suppliant, rampant pour la continuation d'un pouvoir auquel il a forfait, et la froide indifférence avec laquelle l'administration signifie qu'elle accepte la résignation d'un magistrat actif et honnête, est chose presque aussi dégoûtante qu'aucun exemple de bassesse que nous nous rappelions d'avoir vu."

Ci suit la lettre de M. Stephens dont nous empruntons la traduction à la Minerve. A Son Excellence le très-honorable James, Comte d'Elgin et Kincardine, K. T., gouverneur-général de l'Amérique Britannique du Nord, et capitaine général et gouverneur en chef, dans et pour les provinces du Canada, etc., etc., etc.

MILORD.—Votre Excellence peut se souvenir qu'il existe un statut, afin qu'il soit prélevé par cotisation une somme égale à une certaine allocation du gouvernement; aux fins d'établir des écoles de paroisse, et pour pourvoir à l'instruction élémentaire.

Votre Excellence peut aussi se rappeler que dans diverses parties de la province il y avait, et il y a encore, une résistance considérable à cette loi, et faite par ceux-mêmes pour l'avantage desquels elle a été établie; et que quelques personnes instruites, bien que peu, s'opposaient à la loi encore plus fortement, que le peuple parmi lesquelles était un magistrat, résident dans cette localité, A. B. Papineau, écrivain, qui, à la première assemblée, à la porte de l'église, pour élire des commissaires, déclara ouvertement que cette loi est vexatoire, tyrannique et oppressive, et conseilla la résistance, en ne nommant point de commissaires; mais Votre Excellence en nomma subseqüemment, en décembre dernier. Ce magistrat refusa de donner aux assesseurs la désignation de ses terres pour les fins de la cotisation; et aussi, il refusa ouvertement, devant la porte de l'église, de payer sa cotisation, accusant les commissaires d'extorsion, et insultant le collecteur, quand celui-ci lui demanda le paiement de sa dette.

Subseqüemment les commissaires prirent des procédés pour obtenir le dit montant, et M. Papineau fut poursuivi, avec dix-sept ou dix-huit autres personnes, pour leur paiement: je fis sortir les sommations moi-même, étant le seul magistrat sans intérêt personnel dans les poursuites; et, quelle fut ma surprise quand, à l'ouverture de la cour, M. Papineau, paye sa cotisation et les frais, et vient prendre le siège judiciaire pour juger les autres cas, usant envers moi d'un langage insultant, parce que j'étais le sujet anglais; et quoique les parties intéressées s'y opposassent, il insista à rettenir son siège.

Votre Excellence sait bien que sa conduite tendait à paralyser, dans cette paroisse et dans les paroisses environnantes les efforts de ceux que Votre Excellence a appelés à remplir les fonctions de commissaires d'école, qui, en conséquence sont devenus odieux, ont été accablés des épithètes les plus grossières, et qui ont offert leur résignation à Votre Excellence, complètement dégoûtés de la besogne, voyant que la loi n'est plus respectée, mais violée avec impunité.

Il y a environ six mois, Votre Excellence a reçu une pétition, signée d'environ cinquante personnes de cette paroisse, portant des accusations contre le dit magistrat, qui nia ces accusations et demanda une enquête qu'il plut à Votre Excellence d'accorder; le rapport comportait que les accusations étaient bien fondées et recommandait sa destitution; le conseil exécutif l'approuva; mais aussitôt que ce rapport fut connu, M. Papineau envoya une pétition à Votre Excellence, datée d'août dernier, avouant son crime, demandant pardon de ses fautes, et promettant de se comporter mieux à l'avenir. Ci suit la réponse à cette farce solennelle d'une enquête, dont les frais retombèrent sur les parties intéressées, bien que les accusations portées contre l'accusé fussent prouvées, et lui magistrat!

MESSIEURS.—Au sujet de certaines accusations contre A. B. Papineau, écrivain, portées par certains habitants de St. Martin, relativement à sa conduite pour l'acte d'éducation, et aussi pour sa mise à exécution dans ce lieu, puis aussi la pétition du dit A. B. Papineau, datée du 24 août dernier, j'ai reçu ordre du gouverneur-général de vous informer pour l'information des personnes ci-dessus, que M. Papineau a été instruit que son Excellence ne peut que désapprouver la conduite qu'il a tenue pour le fonctionnement de l'acte des écoles; mais aimant à croire que sa conduite a été le résultat d'une erreur de jugement, et voyant qu'il a reconnu son erreur, et qu'il déplore l'imprudence qui l'a porté à la commettre, Son Excellence est disposée à lui pardonner pour cette fois.

J'ai l'honneur d'être, messieurs, Votre, etc., etc. D. DALY, Secré.

L'individu envers qui votre Excellence a ainsi usé d'indulgence pour cette fois, a déjà reçu miséricorde, quand il était ouvertement armé contre le gouvernement de Sa Majesté, à la tête de gens égarés, sans erreur de jugement, et les abandonnant ensuite; lui qui laissa sa profession pour manufacturer des fusils de bois, dont les arcs sont déposés comme trophées dans le cabinet de la maison du gouvernement à Montréal.

Les pleurs de la veuve et de l'orphelin; pour ceux qui périrent alors, sont à peine séchés, que cet homme a osé encore une fois violer ouvertement des lois, et les dénier, et à fait dépenser des sommes immenses, dans les poursuites, prises sur l'habitant dupe, et peut avoir été la cause que les habitants de St. Joseph de la Beauce se sont réfugiés dans les bois, éludant les coups de la justice, pendant que l'indulgence est accordée à l'homme dont le crime est, dans l'opinion de votre Excellence, "seulement une erreur de jugement."

Telle est, milord, la conduite tenue par votre Excellence à l'égard de M. Papineau, permettez-moi de prier votre seigneurie d'étendre son indulgence sur les habitants, ses deus de St. Joseph et qu'elle les rappelle au sein de leurs familles éplorées, demeurant bien sûr que leurs fautes peuvent avoir été une erreur de jugement voyant qu'on pardonnait à d'autres déclarés coupables par les hauts tribunaux. Rappelez-vous, milord, que les hauts attributs de la miséricorde doivent être tempérés par la justice, et rien ne dérogera tant de la bonne renommée acquise à votre Seigneurie, que l'indulgence envers le coupable.

J'espère que votre Excellence voudra bien croire qu'il n'y a rien de personnel dans ce que j'ai dit de M. Papineau. Je puis assurer que sa vie privée est sans reproche, et c'est seulement en matière publiques que l'indulgence est déplacée. Pendant cinquante ans, j'ai servi mon pays au meilleur de ma capacité, et je suis encore prêt à le faire; mais je ne m'abaisserai jamais jusqu'à m'asseoir avec un magistrat (et je pense qu'aucun homme d'honneur ne le ferait) qui déshonorerait le banc, et qui se soumettra à l'humiliation jusqu'à demander et recevoir le pardon pour une opposition volontaire à la loi.

En terminant, milord, (au moins pour le présent), je ne puis qu'exprimer mes sentiments de regret pour l'injustice exercée envers grand nombre de personnes, qui ont agi conformément à la loi; et tel n'aurait pas été le cas, je pense, si l'emploi qu'il a plu à sa très-gracieuse Majesté de vous écarter eût été occupé par un Seaton, un Sydenham ou un Metcalfe.

Je suis, milord avec un profond respect, de votre seigneurie, le très-obéissant serviteur, W. O. STEPHENS.

Maintenant nous le demandons à tous les honnêtes gens de tous les partis; avons-nous tort de faire un crime à l'administration actuelle de sa conduite vis-à-vis la loi des écoles? Peut-on rien trouver de plus faux et de plus malhonnête? Que deviendra la société et la morale publique si le gouvernement ne respecte pas ses propres lois et ne les fait pas exécuter? Honte à l'administration qui peut ainsi tout sacrifier à ses intérêts personnels, à sa propre conservation!

Il est facile de découvrir les motifs qui font agir les ministres. Leurs partisans sont rares dans les campagnes du Bas-Canada et ils les protègent envers et contre tous. M. Papineau en est un. Comme MM. Turcotte, Cressé, Vondenvelde, Fourquin et autres éteignoirs, il savait qu'en créant des troubles et des embarras dans sa localité, il faisait plaisir à ses maîtres; dans tous les cas il était sûr de l'impunité. Tous ces misérables intrigants, en semant la division, veulent exploiter à leur profit la crédulité populaire.

A forte d'intrigues et de cabales, ils espèrent faire croire aux habitants que c'était la faute de l'opposition libérale si la loi des Ecoles était telle qu'aujourd'hui mise en opération. Que les ministres actuels veulent leur bien; tandis que les libéraux veulent les détruire, etc.

Heureusement et grâce au bon sens de nos populations leur bonne foi n'a pu être trompée. Elles savent apprécier la valeur et l'honnêteté de l'administration des Eteignoirs.

Mais voyez encore les conséquences désastreuses de la conduite de nos ministres. M. Stephens a résigné et sa résignation est acceptée. M. Papineau, nonobstant sa prétendue contrition continue à siéger comme magistrat et à semer le désordre dans la paroisse de St. Martin. On nous informe que dernièrement encore il a renvoyé 16 actions intentées par des commissaires d'écoles contre des réfractaires, et il s'en suit de là que ceux qui ont payé menacent les commissaires d'intenter contre eux des poursuites en restitution.

MM. les commissaires d'Ecoles de St. Martin ont demandé de nouveau la destitution de M. Papineau, de sa place de magistrat. Voici la réponse de l'Exécutif. Nous n'avons pas besoin d'ajouter de commentaires:

BUREAU DU SECRÉTAIRE. Montréal, 11 novembre 1847.

Monsieur.—Au sujet de votre représentation en date du 27 septembre dernier, exposant la difficulté dans laquelle vous jette le refus de M. Stephens, juge de paix; de siéger davantage avec M. Papineau, sur les causes portées devant eux par vous en votre qualité de commissaires d'école, et offrant en conséquence votre résignation comme tels, j'ai l'honneur de vous informer par ordre du gouverneur-général, que Son Excellence est avisée qu'elle ne peut légalement accepter votre résignation. En outre, Son Excellence ayant accepté l'expression du regret de M. Papineau au sujet de sa conduite

à l'égard de l'acte d'éducation elle ne peut convenablement le destituer maintenant.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très-obéissant serviteur, E. PARENT, Assist. Sec.

NOUVELLES DIVERSES

Tableau des produits reçus à Montréal par le Canal de Lachine et le fleuve, depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 25 nov. 1847. Fleur, 691,559 barils; farine d'avoine, 6,104 do; blé, 492,932 minots; pois, 54,982 do; blé d'inde, 33,754 do; avoine, 15,515 do; orge, 10,213 do; bœuf 1,121 quarts; lard, 18,124 do; graisse, 517 teneues; 10,082 do; potasse, 7,824 barils.

Cours de Langue-Française.—M. Lassieraie vient d'arriver à Montréal après une absence de quelques mois, pour reprendre ses cours en cette ville. Nous pouvons encore plus que jamais le recommander à nos familles, car la méthode par lui employée vient d'obtenir aux Trois-Rivières un succès complet. Le Journal de cette ville nous apprend que dans une soixantaine de leçons les élèves de M. Lassieraie se sont rendus parfaitement maîtres des plus grandes difficultés de la Langue-Française. Les élèves de M. Lassieraie convaincus par eux-mêmes des services que leur a rendus ce Mr. lui ont offert comme gage de leur estime et de leur reconnaissance un magnifique volume en velours et un superbe bouquet. Nous espérons que ce monsieur rencontrera dans la capitale l'encouragement auquel il a tant de droits.—S'adresser à l'Hotel de Québec.

La 11e livraison de l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la Revue Canadienne pour 1847, sera prête à nos bureaux samedi prochain.

Une dépêche télégraphique de Buffalo de samedi matin, dit que la navigation tire à sa fin sur le lac et dans les canaux. La fine fleur était à \$4 62 et \$4 69 cents.

La même dépêche annonce un sinistre épouvantable sur le lac Michigan. Le steamboat Phœnix prit feu dimanche matin et il fut impossible d'en arrêter les progrès. Sur 200 passagers dont 150 étaient Hghlanders, 30 seulement furent sauvés dans une chaloupe qui fut recueillie par le Delaware.

L'Ami de la Religion et de la Patrie.—Tel est le titre d'un nouveau Journal Ecclésiastique, Littéraire, Politique et d'instruction populaire que M. Stanislas Drapeau propose de publier à Québec, une fois par semaine, au prix modique de \$2 par année. Nous croyons que plus il y aura de journaux, plus le peuple lira. C'est pourquoi nous espérons que ce projet rencontrera de l'encouragement, surtout de la part du clergé.

Election Municipale.—La mort de M. Mills a fait une vacance dans le conseil; l'élection d'un membre pour le remplir aura lieu le 6 décembre prochain. C. S. Rodier, écrivain, sollicité par un grand nombre des électeurs du quartier à bien voulu se rendre à leur invitation. Il n'y a aucun doute qu'il sera élu.

M. Alexandre Vattemare, qui s'occupe de projets d'échanges internationaux d'objets d'art, de sciences et de livres, vient d'écrire une lettre au président de l'Institut Canadien, lui annonçant son intention de visiter le Canada en mars prochain. M. V. dit qu'on lui a remis en France des objets et des livres pour le Canada mais que le grand Institut qu'on avait en projet en 1841 n'ayant pas été fondé, il ne sait à qui les remettre aujourd'hui. Nous croyons qu'il y a moyen de trouver un dépôt pour ces objets. L'association St. Jean-Baptiste ou l'Institut Canadien par exemple; et nous espérons que M. V. sera tiré d'embarras sur ce point, s'il veut remplir sa mission.

Nous approuvons fort l'association que viennent de former en cette ville les commis détailliers dans un but de bienfaisance mutuelle. Ces associations font beaucoup de bien. Nous voyons aussi avec plaisir que MM. les marchands détailliers vont fermer dorénavant leurs magasins à 7 heures du soir. Ce sera pour l'avantage de tous.

Accident sur le chemin de Fer de Lachine.—Le train a déraillé hier sur le chemin de Lachine. La locomotive d'un côté et les chars de l'autre, ont fait à peu près 100 verges hors de la lisse sans renverser, avant qu'on ait pu les arrêter. Il y avait à bord 100 passagers qui en ont été quittes pour la peur. Les chars ont souffert peu de dommage. Personne n'a été blessé. Le train voyageait ce matin. On dit que la cause de cet accident était une vis mal fermée.

LA TEMPERATURE.—Nous sommes en plein hiver. Glaces, frimats, neige, froid excessif, sleighs, carioles, clochettes, fourrures, rien n'y manque. Le thermomètre se retire au dessous de zéro, c'est curieux. Hier il est descendu à 6, aujourd'hui plus bas. La navigation est close. Le Montréal est parti pour Sorel hier. Le Québec part ce soir dit-on pour Québec, pour la dernière fois. Le Prince Albert voyage encore cette semaine à Laprairie. Les vaisseaux sur le lac Champlain vont cesser de voyager après demain. Si le froid continue, les petits steamers de Longueuil s'en iront demain dans leur quartiers d'hiver. Le Richelieu et le St. Louis feront de même. Ce qui nous console un peu des rigueurs du froid, c'est le bas prix du bois qui continue, et la grande quantité qu'il y a en ville.

M. Turcotte refuse de répondre au Journal de Québec qui voudrait savoir dans quel comté le futur Solliciteur-Général se présente aux prochaines élections. Ce pauvre M. Turcotte! qui après tous ses pas et démarches, ses intrigues et ses cabales ne sait où donner de la tête. Il pourrait arriver que le grand homme aux cinq comtés, ne trouvât pas un comté pour l'élection. La chose est à peu près certaine. Personne n'en voudra, et le sort de J. E. Turcotte servira à l'avenir de leçon pour ceux qui seraient tentés de vouloir leur propre agrandissement sur les ruines des intérêts de leurs pays.

A une assemblée des membres de l'association du bureau de Québec, convoquée aux fins de témoigner leurs respect pour la mémoire de feu AMABLE BARTHELOT, écrivain.

Les résolutions suivantes furent proposées et adoptées: 1o Que les membres de l'association du bureau de Québec s'unissent pour exprimer leur sincère regret de la perte que le bureau vient de faire dans la personne de Amable BartheLOT, écrivain, l'un de ses membres. 2o Que comme marque de respect pour la mémoire du défunt, les membres de l'association du bureau portent LE DEUIL pendant le temps voulu par les règles de la dite association. DELAGRAVE, Sec. A. B. Q.

Correspondances. Mlle A. L. Ste. Luce, Rimouski. Votre lettre est parvenue, les Albums et Journaux sont régulièrement mis à la poste. Il n'y a pas de faute de notre part. Revd. L. T. ptre. St. Césaire. Nous serons attention à ce que vous remarquez. Dr. E. Bytown, reçue remise 1847. Revd. M. B. ptre. Sherbrooke, reçue remise 1848. LES ALBUMS SONT AUX BUREAUX A VOTRE ADRESSE.

PRIX DES MARCHÉS.

Table with 4 columns: Item, s. d., s. d., s. d. Montreal, 29 Nov. 1847. Farine par quintal, 15 0 à 15 6. Blé par minot, 5 0 à 5 6. Pois, 4 4 à 4 6. Orge, 3 9 à 4 0. Avoine, 2 4 à 2 6. Patates, 2 0 à 2 3. Oies, par couple, 2 6 à 4 0. Dindes do, 5 0 à 6 0. Do jeune, 2 6 à 3 4. Canards, 1 8 à 2 0. Poules, 1 6 à 1 8. Poulets, 0 10 à 1 6. Perdrix, 2 0 à 2 1. Œufs frais, par douz, 0 7 à 0 8. Beurre frais, par livre, 0 10 à 1 0. Sucre d'érable, 0 8 à 0 8. Mouton par quartier, 2 6 à 3 9. Veau do, 5 0 à 8 9. Lard par livre, 0 6 à 0 7.

PRIX COURANT DU MARCHÉ.

Table with 4 columns: Item, s. d., s. d., s. d. Montreal, 30 Nov. 1847. PROVISIONS. POTASSE, par quintal, 22 9 23 6. PERLASSE, 26 8 00 0. FLEURS, superfine du Canada, par quarts 196 lbs, 00 0 00 0. do fine, 25 6 28 0. do middlings, 24 0 25 0. do pollards, 00 0 00 0. Blé d'Inde, 00 0 01 0. d'Avoine, quarts 224, 00 0 00 0. BŒUF, Prime Mess., par quarts de 200 lbs, 42 6 45 0. Prime, 32 6 35 0. Prime Mess pr. tierces, 304 lbs, 70 0 00 0. LARD, Mess, par quarts 200 lbs, 100 0 00 0. Prime Mess., 70 0 75 0. Prime, 62 6 65 0. Cargo, 00 0 00 0. FROMAGE AMERICAIN, par 100 lbs 00 0 00 0.

NOMINATIONS BUREAU DU SECRÉTAIRE. Montréal, 27 novembre 1847. Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général accorder des Licences à Samuel B. Schmidt, M. D., P. W. Dease, M. D., John Fisher, M. D., Elie Lacerte, M. D., Chls. Lafontaine, A. P. Larue, Louis E. Dubord et John P. Rotte, écrivains, leur permettant de pratiquer la Médecine, la Chirurgie et l'Art Obstétrique dans cette partie de la Province du Canada ci-devant Bas-Canada.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE. Montréal, 22 novembre 1847. Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général du Conseil, de nommer Louis Eléonore Dubord, Secrétaire de la Paroisse de Champlain, Agent des Biens du clergé de l'Ordre des Jésuites, situés dans le District des Trois-Rivières, Bas-Canada. Montréal, 20 novembre 1847. Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général du Conseil nommer Pierre Benjamin Dumoulin, de la ville des Trois-Rivières, écrivain, Avocat, Agent Local pour la vente des Terres de la Couronne, dans le comté de St. Maurice, Bas-Canada.

Naissances. En cette ville, le 27, la Dame de Hugh Taylor écrivain, mis au monde un fils. En cette ville, le 28 du courant, la Dame de Mr. Antonin Noël a mis au monde une fille. La Dame de Narcisse C. Faucher, écrivain, avocat, de Québec, a mis au monde un fils le 31 du courant. A Montréal le 29 du courant, la Dame de James Walker a mis au monde une fille. Mariages. En cette ville, le 24 de ce mois, par Messire Fay John Campbell, fils de feu Daniel Campbell, écrivain, ci-devant marchand de St. Armand, à Dlle. Marie, Vitaline BartheLOT, fille de Denis BartheLOT, écrivain, ci-devant marchand de La Chenaie. En cette ville, lundi dernier, par Messire Fay, M. de La Ratel, de St. Jacques, à Dlle. Cléopâtre, dernière fille de M. Ers. Lantier. En cette ville, le 24, par Messire Fay, M. Lantier.

Ovide Dufresne, commis-marchand, à Dlle. Marie-Éléonore Palenard, de cette ville.

A Niagara, mercredi dernier, Dame Henriettes Eliza Savall épouse du Révérend F. J. Lundy, après une courte mais pénible maladie. Justement regrettée de tous ceux qui eurent l'avantage de la connaître.

COURS DE LANGUE FRANÇAISE, EN 60 LEÇONS.

Le Soussigné a l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette cité et des environs qu'il commencera DEMAIN, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue Française grammaticalement; il se flatte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LEÇONS.

LECTURE GRATIS SUR L'ASSURANCE SUR LA VIE. Le Public est respectueusement informé qu'il y aura une LECTURE GRATIS, VENDREDI prochain, le 3 Décembre, à 7 heures et demi P. M., à la Chambre de l'INSTITUT CANADIEN, rue St. Gabriel, en faveur des compagnies d'Assurances sur la Vie.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MONTRÉAL. AVIS est donné à tous les membres, qui ont obtenu des prix aux différentes expositions qui ont eu lieu pendant l'été, que le montant du prix auquel ils ont droit leur sera payé s'adressant à JOHN FROTHINGHAM.

AVIS. TOUTES Personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu JOHN EASTON MILLS, Banquier, en son vivant Banquier de Montréal, sont priées de se présenter pour être réglées, et celles qui doivent à la dite succession de payer sans délai le montant de leurs comptes, au bureau occupé ci-devant par le défunt feu St. François Xavier.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MONTRÉAL A LACHINE. TRANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les PASSAGERS (excepté le Dimanche) entre MONTRÉAL ET LACHINE, à commencer de JEUDI le 25 Novembre, comme suit: De Montréal, 8 1/2 heures, A. M. 1 1/2 heures, A. M. 3 1/2 heures, P. M.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX. MARCHÉS AVANTAGEUX POUR LE COMMERCE ET LES FAMILLES. MADAME ROLIEU a l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes.

MAGASIN DE MODES. ÉTABLISSEMENT PARISIEN. MADAME ROLIEU a l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes.

RESTAURANT DE COMPAIGN.

M. R. COMPAIGN qui a été plusieurs années chef de la mess de deux brigades de carabiniers et du 77e régiment, ainsi que de plusieurs clubs, au nombre desquels était celui de la Réforme, est maintenant le plus célèbre des gourmets, vient d'ouvrir un RESTAURANT au coin de la Place d'Armes et de la Grande rue St. Jacques, vis-à-vis la nouvelle Banque de Montréal.

DAQUERRETYPE.

M. M. DESNOYERS a l'honneur d'informer le public de Montréal qu'il a ouvert ses CHAMBRES DE DAQUERRETYPE au No. 130, Rue Notre Dame, où il se propose d'exercer son art. M. D. peut prendre des portraits d'enfants à tout âge. Il se transportera aussi à la résidence de ceux qui le désireront.

RACINES BULBEUSES, &c.

A MEILLEUR MARCHÉ QU'ELLES ONT JAMAIS ÉTÉ OFFERTES AUPARAVANT. NOUVELLEMENT reçu par l'Express le VIRGIL, venant directement d'HOLLANDE, 10,000 Hyacinthes tulipes, lis, safran, papaviers, &c., à vendre à bon marché, au JARDIN BOTANIQUE, de GUILBAULT, 14, rue Côté, derrière la Banque de Montréal.

Laines de Berlin.

MADAME WALTON a l'honneur d'offrir ses remerciements sincères au public, pour l'encouragement libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN, et elle annonce qu'elle vient d'offrir son importation par les derniers vaisseaux. On la trouvera le plus splendide par les d'articles dans la Province, comprenant des paquets de toutes couleurs et de toutes les nuances et en même temps d'une qualité supérieure. SON FONDS est en vue à partir d'aujourd'hui.

A GRAND MARCHÉ !!!

FONDS DE MAGASIN DE £12,000, A vendre au No. 124, Rue Notre Dame, VIS-A-VIS L'ÉGLISE ANGLAISE. Les Soussignés ont l'honneur de respectueusement leur annoncer qu'ils ont commencé à vendre et veulent vendre sous un court délai leurs fonds de magasin. Ils ont fait une déduction de plus de 25 pour cent sur le prix, contenant des marchandises déjà évaluées à très bas prix et importées directement par eux.

NOUVEAUX LIVRES FRANÇAIS.

Le soussigné vient de recevoir quelques Exemplaires des nouveaux ouvrages suivants, qu'il offre en vente. Les Aventures de Saturnin Fichet ou la Conspiration de la Rouquette, et les Plaigirs du Roi, 1 volume, Les Trois Mousquetaires par A. Dumas, Le Mendiant noir, Les Pêchés mignons et L'Annonciade en 1 volume.

ÉPICERIES, VINS, THÉ, &c.

Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORTER de Londres et de Dublin; ALES d'Édimbourg et de Montréal, &c. Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et de bas prix pour argent comptant, ils sont garantis comme frais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit.

PLACES DE MOULINS DE PRIX.

AVIS est donné par le présent que les PLACES de MOULINS de PRIX, au Rapide Plat, à la Pointe aux Troquois et à la Pointe à Ferron, au Canal de Williamsburg, seront loués à l'Enchère, MARDI, le 7 Décembre prochain, à l'HOTEL JOHNSON, à MARIATOWN, à MIDI.

SALONS D'EXPOSITION DE MODISTE.

Mlle. MAJOR. L'HONNEUR d'annoncer aux Dames de Montréal et des environs que ses SALONS D'EXPOSITION sont MAINTENANT OUVERTS; elle vient de recevoir les MODÈS D'HIVER LES PLUS EN VOGUE et elle a pris des arrangements pour continuer à les recevoir tous les mois.

Portrait de Jacques Cartier.

A la sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS HAMEL, artiste de Québec, s'est décidé à publier une lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public paraît disposé à l'encourager. En conséquence, le soussigné prendra les noms des personnes qui voudront y souscrire. Des listes seront déposées chez MM. les Libraires de cette ville.

MARCHAND-TAILLEUR.

Le Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier.

AVIS IMPORTANT.

HÂTEZ-VOUS DE VOUS ABONNER A LA REVUE CANADIENNE SI VOUS VOULEZ AVOIR 20 ALBUMS POUR RIEN EN SOUSCRIVANT.

CORPORATION DE MONTRÉAL.

TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe ou autrement, sont notifiées de PAYER IMMÉDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction.

CORPORATION DE MONTRÉAL.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

TERRE A VENDRE.

A VENDRE une excellente TERRE située sur le chemin de Lachine à six milles de Montréal, etc. à trente pieds du chemin de fer, contenant 50 arpents, dont 10 en bois de houx. S'adresser à M. Fr. Benoit, rue St. Antoine, ou au soussigné aux Tanneurs des Rolland.

VERNIS SUPERIEUR.

POUR TUYAUX DE POELES. A vendre par M. PARKER & Co. Pharmaciens, 109, rue Notre-Dame, Vis-à-vis la rue St. Jean-Baptiste.

AVIS.

TOUTES personnes ayant à leur soin ou possession aucun ARGENT, MARCHANDISES, BIENS-MEUBLES ou EFFETS qui auraient ci-devant appartenus à des Emigrés, maintenant MORTS, ou appartenus maintenant à des Emigrés MARIÉS, sont par les présentes requises DE LES LIVRER sans délai au soussigné, qui a dûment été autorisé par SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL, en date du 25 Octobre courant, à recevoir ces Argents, Marchandises, Biens Meubles et Effets.

MAGASIN DE Marchandises Seches.

M. ROBERT FORESTER a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre Dame No. 108, coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à vendre un assortiment de Marchandises Seches qui seront vendus à des prix très réduits parmi lesquels se trouvent les articles suivants: Drap superfin de toutes couleurs, Drap Castor, Drap plaid, Plaid de toute sorte.

ENCOURAGEMENT AUX NOUVEAUX ABONNÉS DE LA REVUE CANADIENNE.

Primes extraordinaires. 20 ALBUMS DONNES POUR RIEN. A DATER de ce jour, ceux qui s'abonneront à la REVUE CANADIENNE et à l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL, pour un an et paieront leur abonnement d'avance, SIX PIASTRES en souscrivant, recevront comme PRIMES et GRATIS 20 LIVRAISONS DE L'ALBUM formant plus de 600 pages de matières littéraires et plus de 60 pages de musique.

BANQUE DE MONTRÉAL.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE de QUATRE POUR CENT sur le Fonds Capital de cette Institution a été déclaré ce jour, pour le semestre courant, et qu'il sera payable à la maison de Banque, en cette Cité, le ou après MARDI, le PREMIER JOUR DE DÉCEMBRE prochain. Le LIVRE de TRANSPORT sera fermé LUNDI le 8 du courant et ne sera pas ouvert de nouveau avant le premier du mois prochain.

AQUEDUC DE MONTRÉAL.

AVIS PERIODIQUE. CEUX qui prennent l'EAU de l'AQUEDUC, sont notifiés par les présentes de prendre les précautions nécessaires pour empêcher leurs tuyaux d'être atteints par la gelée durant l'hiver prochain.

AUX ÉTUDIANTS.

CEUX des Étudiants en Médecine qui désirent pensionner en cette ville, trouveront chez Mme ST. JULEN des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir.

P. GENDRON, IMPRIMEUR.

21, RUE ST-VINCENT, MONTRÉAL. L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir une IMPRIMERIE au No. 21, rue St-Vincent, à l'étage supérieur de la maison occupée par M. J. B. Rolland, Libraire, où il recevra avec reconnaissance toute impression que l'on voudra bien lui confier, telle que: Livres, Pamphlets, Catalogues, Billets d'enterrement, Cartes d'adresse, Circulaires, Cheques, Polices d'Assurance, Traités, Cartes de visites, Programmes de spectacle, Annonces de diligence, Connaissances, etc.

PETIT TRAITE DE GRAMMAIRE ANGLAISE.

A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES, PAR GHS. GOSSELIN. Maintenant sous Presse dans l'Atelier du Journal de Québec. Ce petit livre qui a obtenu des paroles d'approbation des juges compétents et qui est un travail utile et consciencieux, rencontrera indubitablement l'encouragement du public et de ceux qui sont spécialement chargés de veiller à l'enseignement élémentaire, tels que les commissaires d'école et les instituteurs.

PROSPECTUS DE L'AUTEUR.

De toutes les exigences auxquelles nous assujétit de plus en plus, chaque jour, notre position sociale, l'une des plus impérieuses est sans contredit l'étude de la langue anglaise; se refuser à cette étude, c'est renoncer, de gaieté de cœur à son avenir. Prendre la peine de démontrer cette vérité c'est vouloir démontrer un axiome. Ainsi mon unique intention est d'offrir au public un travail qui facilite cette étude et qui la rende plus abordable aux jeunes intelligences que les livres actuellement en usage dans les écoles de ce pays.

ÉCOLE DE Médecine et de Chirurgie.

LES lectures à cette école, incorporée, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le 1er DÉCEMBRE prochain. Les lectures, à l'avenir seront données en français, comme suit: L'Anatomie... DR. BISAUD. Les Accouchements... ARNOLDI. La Pratique de la Médecine... BADLEY. La Chirurgie... MONRO. La Matière méd. et la thérapeutique... J. E. COOPER. La Chimie... SUTHERLAND. L'Institut de médecine ou physiologie... PRUTTER. La médecine légale... BOYER. La Clinique Médicale... BADLEY. La Clinique Chirurgicale... ARNOLDI.

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal.

COUR DE CIRCUIT DE ST-JEAN. Samedi, le deuxième jour d'octobre, mil huit cent quarante-sept. PRÉSENT: L'honorable Hypolite Guy, Juge de Circuit. L'HONORABLE JEAN ROCH ROLLAND, de Montréal dans le District de Montréal, Seigneur, propriétaire et en possession de la Seigneurie de Montréal dans le District de Montréal. Demandeur. FRANÇOIS BEIGNET, de la paroisse de St. George de Henryville, dans le dit District, Calvitrateur. Défendeur.

LE REPERTOIRE NATIONAL

OU RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE.

Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître.

PROSPECTUS.

Nous soumettons aujourd'hui, au public Canadien, le projet d'une compilation, qui, suivant l'avis d'un grand nombre d'hommes instruits, devra être très utile aux jeunes gens studieux, aux écrivains du Canada, et très intéressante pour les personnes qui aiment la littérature nationale et qui voudront étudier son enfance, ses progrès et son avenir.

Nous voulons donc réunir dans deux volumes les meilleures productions des littérateurs Canadiens, maintenant éparses dans les nombreux journaux franco-canadiens qui ont été publiés depuis un demi-siècle.

Après avoir fait de longues et attentives recherches, et consulté des écrivains distingués, nous sommes convaincus, et nous le disons sans crainte d'être démenti plus tard, que la republication d'un bon choix des meilleurs écrits Canadiens sera certainement honneur au pays et à ses écrivains.

La littérature Canadienne, il est vrai, ne se compose encore, pour ainsi dire, que de simples essais, en vers ou en prose, pour la plupart l'œuvre de jeunes gens dont le goût n'était pas encore bien formé, et que les études et la connaissance du monde n'avaient pas encore mûris. Mais au milieu des défauts de composition, et souvent des inexactitudes de style, le talent étincelle et brille, comme l'électricité à travers de légers nuages.

Grand nombre de ses essais, toutefois, sont évidemment l'œuvre d'hommes au goût sévère, aux fortes études, aux vastes connaissances, qui se sont inspirés des beautés du pays, des belles mœurs du peuple, et d'une nationalité naissante et déjà combattante.

A part quelques volumes et quelques pamphlets, tous ces essais se trouvent en fois dans les énormes volumes des journaux périodiques. Jetés sur des feuilles politiques, comme quelques fleurs dans un bouquet, ils ont disparu pour toujours, si une main amie ne les retire de l'oubli pour les faire revivre sous une forme plus légère, plus gracieuse et plus utile.

Nous pensons qu'outre le mérite de retirer de l'oubli, comme nous venons de le dire, des écrits d'un grand mérite, sous le rapport littéraire et sous le rapport national, le REPERTOIRE aurait aussi l'effet d'engager un bon nombre d'écrivains éminents à reprendre leurs travaux littéraires, et tous ces jeunes gens à travailler avec énergie à éclipser leurs devanciers. Car nous le tenons pour certain, ce qui jette le dégoût dans l'âme des écrivains Canadiens, c'est de voir le fruit de leurs études et de leurs travaux passer avec les journaux périodiques dans un oubli éternel. Mais lorsqu'ils auront l'espoir d'être tirés un jour de ce triste oubli et de trouver place dans le REPERTOIRE NATIONAL, qui pourra être continué d'époque en époque par les amis de leurs pays, ils travailleront d'avantage et mieux.

Quant à nous, si, par nos recherches, nous pouvons ajouter un nouveau fleuron à la couronne nationale, nous serons amplement récompensés de nos veilles et de notre labeur.

NOTRE PLAN.

Le REPERTOIRE NATIONAL formera un recueil de meilleurs écrits publiés en Canada. Le recueil se composera de deux volumes de 384 pages, imprimés sur beau papier et avec de beaux caractères, dont le présent prospectus est un échantillon.

Le recueil sera publié par livraisons. Il en sortira une de 32 pages octavo tous les quinze jours. Les écrits porteront la date de leur première publication, et seront insérés dans le REPERTOIRE, sans subir aucun changement, afin que le lecteur puisse juger du mérite intrinsèque des auteurs, et comparer les progrès qu'a faits la littérature à différentes époques, il sera nécessaire quelquefois d'insérer des écrits de peu de mérite, mais alors le nombre en sera très restreint. Lorsque les noms des auteurs seront connus ils seront mis en toutes lettres, au bas de leurs productions.

Chaque volume sera accompagné d'une table alphabétique des matières et contenues. Le prix sera de QUATRE PIASTRES pour l'ouvrage ou dix cahiers par volume, payables après la publication de la première livraison de chaque volume.

Des listes de souscription seront déposées chez les principaux libraires de Québec et de Montréal, et au cabinet de lecture de l'Institut Canadien. La publication sera commencée aussitôt que deux cent cinquante souscripteurs auront inscrit leurs noms sur les listes. Et le compilateur s'engage à compléter les deux volumes, une fois qu'il en aura commencé la publication.

S'adresser, franc de port, au soussigné, chez MM. Lefebvre et Gibson, Montréal.

J. HUSTON, Membre de l'Institut Canadien.

MANUELS DE TEMPERANCE. MESSIEURS les Curés et les Instituteurs sont prévenus qu'ils peuvent procurer maintenant à la Librairie Canadienne d'E. R. FABRE & CIE des MANUELS de la TEMPERANCE reliés, pour l'usage des écoles.

Prix : 1s. 3d. chaque. 17 sept.

J. P. Leprohon, Avocat, A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre

G. MORIN, NOTAIRE PUBLIC. Office avec L. S. MARTIN, No. 6. RUE ST. LAURENT.

DR. MACDONNELL, A D'habiter de la rue Craig, Au No. 83 Grande Rue Saint Jacques.

DOMESTIQUE DEMANDEE. On a besoin dans une famille de cette ville d'une personne bien recommandée. Il faut qu'elle sache faire le cuisine. S'adresser au bureau de la Revue Canadienne—3 oct. 1847.

EAUX DES SOURCES DE VARENNES.

Le soussigné avertit le public qu'il a été nommé AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux salubres des SOURCES DE VARENNES. Ceux qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser au No. 83 rue Craig.

1er juin. Wm. McDONALD.

AVIS. LES CENSITAIRES de l'île de Montréal, de St Sulpice et de la Lac des Deux Montagnes sont avertis.

1. Que le délai de sept années accordé par l'Ordonnance 3e. Vict. ch. XXX (8 juin 1840) pour le paiement des arrérages de LÔDS ET VENTES étant expiré le 8 courant, les dits Lôts et Ventes sont maintenant exigibles.

2. Que les taxes de Commutation fixés par la dite Ordonnance pour les sept années à courir depuis le 8 juin 1847 au 8 juin 1854, seront comme suit :

Au lieu d'un Vingtième..... UN DIXIÈME. " d'un Seizième..... UN QUATORZIÈME. " d'un Douzième..... UN DIXIÈME.

Aucun Censitaire ne peut demander la Commutation avant d'avoir liquidé les arrérages sur les terrains qu'il veut commuer.

Toute commutation qui ne s'élève pas à £100, est payable comptant ; celle montant à £100 et au-dessus, peut, à la volonté du Censitaire, rester sur le terrain, à rente foncière rachetable.

Tout nouvel acquéreur qui se présentera pour commuer dans les 20 jours après son acquisition, obtiendra remise de ses propres lods, en payant comptant le montant de la commutation ; mais le terme de 20 jours est de rigueur, et ceux qui négligeront de se présenter dans ce temps, auront, en sus de la commutation, à payer les lods et ventes.

JOSEPH COMTE, Ptre. Procureur. Montréal, 9 juin 1847.

NOUVEAUX OUVRAGES FRANÇAIS

Le soussigné a dernièrement reçu un assortiment de LIVRES FRANÇAIS parmi lesquels sont les suivants : Dictionnaire de l'Industrie Manufacturière, commerciale et agricole. 2 vols. Œuvres complètes de C. Delavigne 3 vols. 8o. Histoire de France depuis le 18 Brumaire, jusqu'à la paix de Tilsitt, par M. Bigon.

La Dame de Monsour, par Alex. Dumas. Le Juif Errant, par Eugène Sue. Les nuits du père La Chaise, par Léon Goulan. Clothilde, par A. Karr. Souvenirs d'un enfant du peuple, par M. Masson. Périégèse d'une Jeune Fille, du canton d'Unterwalden à Jérusalem.

Jane La Pale, par H. de Balzac. Les Petits Emigrés, par Madame de Genlis. Les Réprouvés et les Elus, par Emile Souvestre. Le Baudoir et la Marsaude, Dom Gigadas. Aujourd'hui, par F. Sully et beaucoup d'autres ouvrages français par les auteurs les plus populaires.

JOHN MCCOY, Grande rue St. Jacques. 7 sept. 1847.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

La Société offre en vente DEUX des HUSSEY'S REAPING MACHINES, Machines pour moissonner, en très bon ordre et presque neufs. Par ordre, A. MONTREUIL, Secrétaire. 17 août.

COMMIS DEMANDÉ.

On a besoin à St. Jean-Dorchester, à la Pharmacie de DR. MOREAU & CIE, d'un JEUNE HOMME comme Commis. Il faut qu'il ait déjà servi dans un établissement de ce genre. Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la "Revue Canadienne." 17 sept.

UNE POULICHE PERDUE OU VOLÉE.

UNE POULICHE NOIRE de trois ans et demi avec une tache blanche sur la lèvre supérieure, la queue coupée en balai, est disparue du Parc du soussigné, dans la paroisse de St. Louis de Terrebonne à deux lieues de l'Eglise, en haut dans la grande cote sur la rivière, dans la nuit de lundi à mardi. Celui qui la trouvera ou en entendra parler voudra bien en donner des informations au soussigné à Terrebonne et il sera généreusement récompensé.

PIERRE-MARIE LIMOGES. Terrebonne, 21 sept. 1847.

PLACE POUR TOUCHER L'ORGUE.

UNE Demoiselle, qui touche parfaitement l'ORGUE, dont les talents et la capacité sont incontestables sous ce rapport, et dont les recommandations sont des plus respectables, désirerait trouver une place permanente en ville ou à la campagne, dans une église, pour toucher cet instrument. On aura tous les renseignements qu'on puisse désirer en s'adressant au bureau de la Revue Canadienne.—7 septembre 1847.

LECONS DE PIANO.

Mlle ELIZABETH AUSSEM. On offre ses services aux familles qui désireraient voir quelquel'un des leurs recevoir des leçons privées pour apprendre à toucher le piano. Elève de M. Labelle, pianiste dont les capacités n'ont pas besoin de recommandation. Mlle E. A. espère partager une part de l'encouragement que le public accorde si libéralement aux professeurs du bel art.

Elle donnera des LECONS à domicile ou bien chez elle, rue STE. MARIE, faubourg QUEBEC, vis-à-vis l'Eglise Molson, où l'on pourra connaître les conditions. 7 septembre 1847.

L'ORIENT,

OU Voyage en Egypte, en Arabie, en Terre Sainte, en Turquie et en Grèce. PAR M. LEON GINGRAS, Prêtre, Membre du Séminaire de Québec. CET ouvrage en deux volumes in-octavo formant plus de 1000 pages est maintenant prêt et sera livré immédiatement aux souscripteurs à domicile. Deux de la campagne sont priés de préparer le montant de leurs souscriptions ; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. GOSSELIN, agent pour Montréal, No. 96, rue St. Urbain, ou à l'Évêché. Les personnes qui n'y ont pas souscrit pourront s'en procurer en s'adressant de suite à MM. FABRE et Cie vu qu'il n'en a été frappé qu'un très petit nombre d'exemplaires au delà de ceux qui ont été retenus d'avance.

Montréal, 5 Octobre, 1847.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR,

122, Rue Saint Paul, Montreal

HABILLEZ-VOUS A GRAND MARCHÉ POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER.

Marchandises d'Automne et d'Hiver, Hardes Faites.

M. J. PLAMONDON

Libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il annonce qu'il reçoit maintenant et qu'il recevra par les premiers arrivages d'automne un assortiment très considérable de MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER et aussi de HARDES FAITES. L'expérience lui ayant appris ce qui convient à notre climat et à nos saisons, et les étoffes que le public préfère, il se flatte qu'on trouvera son choix d'étoffes et de Hardes supérieure à aucun en cette ville.

M. L. P. OFFRE EN VENTES A DES PRIX R. DUES :

Table listing various goods like 'surtoits d'Etouffes grises', 'draps', 'velours', etc. with prices in dollars and cents.

M. L. P. ayant à son service des Tailleurs habiles, sera toujours au courant des modes nouvelles. Les ouvrages sont garantis. L'assortiment d'Etouffes de laine pour l'automne et l'hiver, les draps, castines, dœaldis, etc. etc. sont bien dignes d'une visite et qu'on n'oublie pas que c'est toujours

15 POUR 100 MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS. POINT DE SECOND PRIX.

LIBRAIRIE & PAPETERIE.

GRANDE RUE ST. JACQUES, A COTÉ DE LA HALLE MÉDICALE DE M. URQUHART.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il a acquis à bonne composition, le grand et magnifique assortiment de MM. ARMOUR & RAMSAY, qu'il a transporté à l'endroit ci-dessus indiqué, où il espère par la modération de ses prix et son attention aux affaires mériter la continuation de la faveur publique si longtemps et si libéralement accordée à ses prédécesseurs. Par les premiers arrivages il attend une addition considérable à son assortiment d'ouvrages anglais dans toutes les branches de la littérature et des sciences, et de Papeterie ordinaire et extraordinaire, avec toutes les nouveautés des derniers mois.

Le soussigné reçoit chaque semaine de New-York, Boston et Philadelphie, des copies de tous les livres nouveaux qui paraissent, et il reçoit de même par les steamers de Liverpool chaque mois, tous les ouvrages publiés dans la Grande Bretagne. Ceux qui désirent faire venir des ouvrages d'Europe et des Etats-Unis, ne sauraient trouver de meilleur occasion.

Le soussigné a pris des arrangements pour faire exécuter promptement et à bon marché tous les ordres qu'on voudrait bien lui confier pour impressions, reliure, lithographies, gravures sur cuivre et acier, et cadres de tableau.

Les commandes pour des LIVRES ET OUVRAGES AMERICAINS sont expédiées chaque SEMAINE, et celles pour des LIVRES, &c. D'ANGLETERRE par chaque STEAMER. JOHN MCCOY. 7 septembre, 1847.

COLLEGE JOLIETTE.

Ce bel établissement fondé à l'Industrie par la libéralité de l'Honorable B. JOLIETTE, est maintenant placé sous la direction des clercs de St. Vital. Le plan des études se divise en cinq années, disposés ainsi qu'il suit :

1ÈRE ANNÉE. Eléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise. Arithmétique. Histoire Saints et cours religieux. Premières notions de Géographie. Histoire ancienne. (en anglais)

2ÈME ANNÉE. Syntaxe des deux langues. Arithmétique et premières notions d'Algèbre et Géométrie. Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique. Style épistolaire et composition dans les deux langues. Histoire Romaine, (en anglais.) Tenue des livres.

3ÈME ANNÉE. Les principes de la Littérature. (Belles Lettres.) Algèbre et Géométrie. Rhétorique. Etude de la Constitution du pays. Histoire de France par la méthode analytique. Histoire d'Angleterre (en anglais) avec notes. Composition et discours en Anglais et en Français.

4ÈME ANNÉE. Physique, Chimie appliquée aux arts, etc. Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc. Astronomie. Compositions Anglaises et Françaises.

5ÈME ANNÉE. Logique, Métaphysique, Morale. Architecture et économie politique. Compositions et discours dans les deux langues.

Les Elèves qui ayant suivi ce cours, désireraient étudier le latin, trouveront, dans le même établissement, des professeurs qui en donneront des leçons à la suite du présent cours. La musique et le dessin seront enseignés régulièrement chaque année, à tous ceux qui ayant une disposition naturelle pour ces arts d'agrément, voudront les apprendre. Il sera laissé à l'usage des élèves une Bibliothèque choisie sous tous les rapports ; et un compte exact sera donné du profit qu'on aura fait de la lecture ; des prix seront donnés aux meilleurs narrateurs. Des examens publics auront lieu à différentes époques de l'année, et une distribution solennelle des prix précédera les vacances.

La rentrée des élèves est fixée au 8 septembre prochain. CONDITIONS : Enseignement et logement \$12 par an, payable d'avance. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'établissement. REV. ANT. THIBAUDIER, Directeur. REV. F. I. LAHAYE, Sous-Directeur. M. E. CHAMPAGNEUX, M. N. M. A. FAYARD, M. L. CHARENTIN, M. W. SHEPHERD, Cat. Mineur.

20 août. BOTTES ET SOULIERS. Le Soussigné informe ses amis et le public, qu'il a engagé plusieurs bons ouvriers comme cordonniers et qu'il aura toujours à vendre un bel assortiment des meilleures BOTTES et des meilleurs SOULIERS, à des prix raisonnables, à l'enseigne de la Botte Rouge, Place Jacques Cartier. T. CADOTTE. 3 août.

Le Bureau de la compagnie du chemin de Fer du Champlain et du St. Laurent, a été transporté de la place de la Douane, nouvelle bâtisse de D. W.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHECAIRE. A transporté sa Pharmacie du No. 106, rue St. Paul au No. 111, au coin de la rue St. Jean-Baptiste.—18 mai

PIANO A VENDRE. Une personne qui part pour l'Angleterre, désire vendre un Piano de manufacture anglaise, valant £30 n'ayant que deux ans d'usage. L'instrument sera garanti de 1ère qualité, et d'accord d'accord 12 mois de mai—25 mai.

LE soussigné reçoit maintenant son assortiment de QUINCAILLERIES ET COUPELLERIES. Par les vaisseaux Ann, Safeguard, Mahaca, Chapman, Montezuma et autres. Il recevra aussi quelques Poêles de patron nouveau Grilles, Cendriers et Chenets. JAMES FOX, No. 20, Rue St. Sacrement. 1er juin.

AUX ENTREPRENEURS. LES Personnes qui voudront entreprendre la construction d'un MOULIN à FARINE, dans la paroisse de St. Césaire, Seigneurie Debartzsch, voudront bien s'adresser pour prendre des arrangements au bureau S'gneurial. 21 mai. E. S. DE ROTTERMUND

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIE. Le Soussigné reçoit à présent par différents vaisseaux de Liverpool, Ann, Britannia, Montezuma, Chapman, Aqua Marina, etc. etc. Fer anglais assorti, Banke Best Feuillard, Boîtes de Boucs, Bâches Pelles &c &c. De plus, un assortiment de Quincaillerie et Couvelleries. Les Marchands de la compagnie trouveront de l'avantage à venir examiner son assortiment vu qu'il a expressément été importé pour le commerce du Bas-Canada. A vendre à des conditions faciles. W. F. LESTE, No. 81 Rue St. Paul, et No. 70 Coin de la Place, Jacques Cartier. 13 juin.

TERRE A VENDRE. On offre en vente une magnifique Terre de 100 arpens, située à St. Isidore. S'adresser sur les lieux à ANTOINE LAFONTAINE. St. Isidore, 9 juillet, 1847.

A VENDRE. UN emplacement avantageusement situé, Rue St. Elisabeth, pour bâtir deux maisons. A SUIVRE. Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr. CHARLES GAREAU, Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17. 17 août, 1847.

SEL. EN MAGASIN et attendu : 1000 MINOTS de SEL de Liverpool, 1000 barils et sacs de do, 1000 ds SEL FIN de do. C. R. RADENHURST, 32, rue St. François-Xavier, 6 août.

MEUNIER & TONNELIER. On a besoin à la distillerie de Laprairie, d'un MEUNIER capable et bien recommandé et d'un TONNELIER. S'adresser à Montréal au Bureau de la Brasserie Pigeon ou sur les lieux à A. T. SAUVAGEAU.

ETABLISSEMENT CANADIEN DE FERRONNERIE, ENSEIGNE de la CHARRUE D'ORÉE. No. 91, Cois des rues St. Paul et St. Denis MAISON DE M. FLEURY ST. JEAN. Le Soussigné a reçu par les derniers arrivages un assortiment complet et général de toute espèce d'articles, en fait de Ferronnerie, quincaillerie, etc., etc. —AUSSEI— Huites, Vitres, Peintures, etc., etc., auquel il invite l'attention des marchands de la campagne, de nos amis et du public en général. 13 juin, 1847. JANVIER H. TERROUX.

A VENDRE OU A LOUER. AU BASSIN DE CHAMBLY. UN EMPLACEMENT de 210 pieds de front et 120 de profondeur, avec une maison, de 60 pieds de long, hangar et jardin, etc. Pour les conditions, s'adresser à L. GAREAU, Chambly, P. MOREAU, Avocat, Montréal. 10 août.

LIVRES NOUVEAUX. MAINTENANT en vente, à Librairie des sœurs signées, une collection considérable de livres propres à être donnés EN PRIX ou former le fond d'une BIBLIOTHEQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants : Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, en 8o, 25 vols. dans la collection.

Do do do in 12 70 vols. dans la coll. octavo. Do do do in 18. 100 vols. dans la collection. Do des Ecoles Chrétiennes in 12. 63 vols. dans la collection.

Do des petits enfans 32o. 30 vols. dans la collection. Do des enfans pieux 32o. 50 do do Do de l'Enfance chrétienne 50 do do Chaque volume se vend séparément. —AUSSEI— Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 8s la douzaine, de 4s à 7s. la douzaine. —DE PLUS— Une collection de livres de littérature, droit, médecine, etc., etc., etc. reçus par les premiers vaisseaux du printemps. E. R. FABRE & CIE. Librairie Canadienne Rue St. Vincent, No. 3. 18 juin, 1847.

LE RICHELIEU. A partir d'AUJOURD'HUI, le 1er Octobre, le steamer RICHIEU en partira de Montréal à Trois Hures P. M. Le fret devra être livré sur le quai au moins une heure avant le départ. 1er oct.

CIDRE EN BOUTEILLE. Le Soussigné offre en vente une grande quantité de CIDRE en BOUTEILLES de la meilleure qualité nouvellement reçu. ED. MERCIER. Hotel Québec, 27 août 1847.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL. PATRON : Congr. Pénale Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs; W. Workman, Président. Francis Hincks, A. LaRoque, V. Président. H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, John Tully, Jacob DeWitt, Damase Masson, Joseph Bourret, P. Beaubien, Joseph Grenier, Nelson Davis. T. Drummond, Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, où que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, No. 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel. Montréal, 7 mai, 1847.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE DE MONTREAL. EXTRAIT. 1er avril 1847. BALANCE due aux Dépositaires à cet date, par état. \$29350 3 9

Montant déposé depuis le 1er avril à cette date. \$1447 18 6

do retiré de ... \$2140 13 6

Augmentation depuis le 1er avril. \$20067 5 0

Balance du aux dépositaires ce jour. \$4917 8 9

Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caisier. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, no. 46, Grande rue St. Jacques, près de l'Ottawa Hotel. 31 juillet, 1847.

PONT DE ST. EUSTACHE. LES Soussignés ayant obtenu le privilège de construire un PONT sur la rivière Jésus, entre St. Eustache et Ste. Ros., au village de St. Eustache, demandent qu'il leur soit soumis des plans et devis pour la construction du dit pont conformément aux exigences de l'acte qui leur en confie le privilège. Lesquels plans et devis devront leur être soumis le 25 du courant, au bureau de L. M. Leprohon, écuyer, à l'inspection de potasse.

L. M. LEPROHON, J. A. BERTHELOT. Montréal, 10 août 1847.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHECAIRE. A transporté sa Pharmacie du No. 106, rue St. Paul au No. 111, au coin de la rue St. Jean-Baptiste.—18 mai